

PROCES-VERBAL
Assemblée générale de la COREB
10 novembre 2022, 20h00

Site AgriCo, St-Aubin

Président	M. N. Kilchoer
Vice-présidence	M. O. Piccard

1. Ouverture de l'Assemblée

M. le Président de la COREB et Préfet de la Broye, Nicolas Kilchoer, ouvre la séance à 20h15. Une cordiale bienvenue est souhaitée aux Délégués et aux Membres Privés. L'Assemblée générale a été convoquée en date du 14 octobre 2022 par courriel électronique et par la FAO n°42 du 21 octobre 2022, en conformité avec l'article 9 des statuts. Aucune remarque n'étant formulée, le Président déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement.

2. Appel des délégués

L'appel des délégués a été fait à l'entrée de la salle. 36 communes sur 49 sont représentées. La majorité absolue est à 78/154 si un vote par bulletin devrait avoir lieu. Les scrutateurs seront ainsi nommés à ce moment-là.

3. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 23 juin 2022

Chaque membre a pu prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée précédente qui a été adressé avec la convocation. De ce fait, il ne sera pas lu. Comme il ne suscite aucune remarque, le document est approuvé unanimement et avec remerciements à ses auteurs, l'équipe COREB.

4. Message du Vice-Président

M. Olivier Piccard, Préfet de la Broye Vaudoise et Vice-Président, adresse son message :
« En mon nom et celui de mon collègue Nicolas Kilchoer, j'ai le plaisir de vous saluer toutes et tous à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire. Il m'incombe de vous adresser quelques réflexions sur notre institution qui, depuis quelques mois, se trouve en phase de réorientation des missions que vous lui avez confiées. Que d'évolution depuis 1988, date de fondation de la COREB. A elle seule, notre population broyarde a quasiment doublé, passant de 45k habitants à 80k à ce jour. Un véritable tsunami démographique qui a induit pour notre organisme des attentes de plus en plus élevées mais aussi de plus en plus nombreuses. Cette situation a mis en évidence le risque de voir notre communauté se disperser dans l'accomplissement quotidien de tâches devenues beaucoup trop nombreuses. L'analyse de notre fonctionnement confiée à un mandataire externe a confirmé la nécessité de devoir recentrer nos activités sur des axes prioritaires, au risque de voir notre institution être « asphyxiée » par la dispersion des tâches liées à l'exécution de nos opérations courantes.

Le comité directeur de la COREB est au travail depuis plusieurs mois afin de redéfinir nos priorités et les moyens que nous souhaitons y allouer. Durant ce processus collaboratif, nous avons pu compter sur l'appui de plusieurs de nos membres et je tiens à les en remercier très sincèrement. Le travail se poursuit selon le calendrier établi et mon collègue, Nicolas Kilchoer vous donnera quelques éléments sur l'avancement des travaux entrepris. Ce processus est certes long, mais il est nécessaire afin de pouvoir reconstruire notre organisme dans l'esprit et la direction voulues par nos membres. Cette COREB « nouvelle version » sera présentée à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire qui se déroulera dans le courant du 1^{er} trimestre 2023. A cette occasion, les membres valideront formellement les choix retenus. Vous comprendrez aussi que la mutation que nous vivons se déroule par phases successives : nous ne pouvons pas interrompre notre activité durant ces travaux et juste remettre la prise une fois les modifications effectuées. Nous vous sommes donc aussi reconnaissants de porter un regard bienveillant aux différentes actions que nous entreprenons déjà aujourd'hui afin de disposer à futur d'une institution agile et flexible en mesure de remplir différemment la mission principale que vous lui avez confiée : être au service de notre population broyarde. Je me réjouis des changements à venir qui ne pourront qu'être bénéfiques à l'ensemble de nos partenaires ».

5. Message de la Directrice ad interim

M. le Président donne la parole à Mme Losey Mosimann qui retrace les événements qui ont animés la COREB depuis la dernière assemblée qui date de juin 2022 où nous étions réunis à l'Iena à Avenches. La frise affichée résume les différentes étapes qui ont marquées l'actualité de la COREB depuis lors.

(S.7) Le 2 juin, une septantaine de personnes ont participé à une **conférence sur les marchés publics** animée par Mrs Christophe Chardonnens et Yves Diserens qui ont apporté des éclaircissements et des conseils sur le déroulement des procédures spécifiques. Cet événement a aussi été l'occasion d'un moment de réseautage apprécié. La COREB s'engage à organiser d'autres conférences thématiques à l'avenir. N'hésitez pas à nous soumettre les sujets que vous aimeriez voir abordés.

(S.8) **L'Action Mobilité** s'est déroulée du 23 juin au 3 août 2022 et elle donnait accès à un abonnement demi-tarif à CHF 33.- pour une durée de 2 mois. Cette action était organisée en partenariat avec les prestataires régionaux de la mobilité soit les CFF, CarPostal, les TPF et la LNM. 431 abonnements demi-tarifs ont été vendus (versus 655 en 2021). 101 personnes ont converti leur abonnement demi-tarif en un abonnement demi-tarif annuel, ce qui représente un très bon taux de conversion de 23%, le taux moyen se situant aux alentours de 20%. Je tiens à remercier les communes qui ont, une nouvelle fois, collaboré avec nous au niveau de la promotion de l'action et de l'affichage des bâches dans les localités. Je rappelle encore que l'objectif de l'Action Mobilité est d'inviter les broyards à découvrir et à se familiariser avec les TP dans la région.

(S.9) En juillet, la COREB devient membre fondateur de **l'association FormaBroye** Rencontres professionnelles au même titre que le GYB (gymnase), la Fondation Cherpillod, le GIB (Groupement des Industriels de la Broye) le Comptoir Broyard et la JCI. Les objectifs de cette association sont de créer une plateforme d'accompagnement entre les jeunes

Broyards et les acteurs du monde du travail et d'être à l'écoute des attentes et des besoins des entreprises formatrices. Cette association a un rôle prépondérant au niveau de la coordination de la communication autour des actions de soutien des jeunes vers le monde du travail

En août, une étape importante du **PDR régional** était franchie puisque la COREB envoyait le dossier à l'examen préalable auprès des deux cantons. Par soucis de totale transparence, le dossier a également été adressé, pour consultation, aux 49 communes des deux districts qui avaient jusqu'au 31 octobre pour se prononcer.

- 27 communes/49 ont répondu, cela représente un taux de réponse de 55% ce qui est louable ;
- 1 commune a demandé une prolongation de délai au 30.11.2022, délai que nous avons accordé.

Je tiens à remercier toutes les communes qui ont pris le temps de prendre connaissance des nombreux documents qui constituent le PDR. Nous attendons maintenant le retour des deux cantons afin d'adapter le contenu du PDR en fonction des remarques des communes et des cantons.

(S.10) Plus de 120 représentants des milieux de la santé et des milieux politiques ont été réunis le 15 septembre dernier lors des **Assises de la santé**. L'événement a été ponctué par des intervenants de qualité et rythmé par des ateliers de réflexion. Cet événement marquait la dernière implication de la COREB au niveau du domaine de la santé. La synthèse de cette journée sera organisée début 2023.

(S.11) Dans le cadre du projet **d'adaptation des horaires** de l'aérodrome civil dont l'objectif est de mieux répondre aux besoins des utilisateurs suite au développement de l'activité aéroportuaire, les communes impactées par les courbes de bruit 55 et 60 décibels ont été conviées à une rencontre le 23 septembre. Cette séance avait pour objectif de présenter les démarches qui ont été entreprises jusqu'à aujourd'hui ainsi que les procédures qui suivront le dépôt du dossier à l'OFAC soit la procédure de coordination qui va toucher les communes, les cantons, la Confédération et l'exploitant civil. Cette séance a confirmé le soutien de toutes les communes touchées par les courbes de bruit 55 et 60 décibels. Le dossier a donc formellement été déposé auprès de l'OFAC le 31 octobre dernier.

(S.12) 2 événements dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers le monde du travail ont été mis sur pieds en octobre. Le premier est la **rencontre broyarde de la formation professionnelle** organisée par la Direction de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud et la COREB. L'objectif était de réunir les acteurs scolaires et les entreprises formatrices afin d'échanger, au travers d'ateliers, sur la question du rapprochement entre l'école et les entreprises ainsi que sur les manières de faire découvrir la diversité et les atouts de la formation professionnelle. Cette rencontre a été grandement appréciée par les représentants de ces deux mondes qui n'avaient jusqu'alors jamais eu de plateforme d'échange. Les échanges furent donc riches.

La journée découverte des métiers a été organisée dans la foulée le samedi 8 octobre à l'IENA à Avenches. La Broye est une région riche en filière de formation et la journée découverte des métiers a permis aux jeunes visiteurs d'avoir un contact avec un futur employeur afin de décrocher une place pour une formation duale. Du côté des entreprises formatrices, elles ont fait découvrir les métiers pour lesquels elles offrent une place d'apprentissage. Cette année, le salon a pu compter sur la présence d'une trentaine de stands, dont l'animation a été assurée par les apprentis afin de favoriser le dialogue entre jeunes. L'événement a également compté sur la présence du GYB, du Centre professionnel du Nord Vaudois ainsi que de la structure Arcades de la Fondation Cherpillod qui ont pu répondre aux interrogations des jeunes que ce soit sur le plan de la formation ou de l'orientation professionnelle et/ou sociale.

Les Communes de Moudon, Payerne, Estavayer et Avenches ont tenu un stand commun afin de présenter les différents métiers proposés par leurs institutions. Mme Losey Mosimann les remercie pour cette belle initiative et cet esprit de collaboration. En parallèle aux stands, 2 ateliers ont été mis à la disposition des jeunes afin de prodiguer des conseils au niveau de la rédaction de CV et de la préparation aux entretiens d'embauche. Ils ont été animés par Mme Sylvie Descloux, Directrice de Let's Grow up. Les jeunes sont venus en nombre, accompagnés pour la plupart de leurs parents et il est indéniable que cette manifestation, que nous avons organisée conjointement avec la JCI, répond à un besoin régional et contribue à former une relève professionnelle régionale.

(S.13) Le 12 octobre, **l'Apéritif économique broyard** a fait son grand retour après 2 années d'absence pour cause de Covid. La COREB, accompagnée de la Vaudoise Assurance, de la Banque Cantonale de Fribourg et de La Broye ont été heureux de pouvoir accueillir un parterre de plus de 300 invités. Le thème de « La Production et diffusion du sport sur la RTS : continuer d'exister dans un univers en plein bouleversement » a été brillamment présenté par Joël Robert, rédacteur en chef adjoint à la RTS sport. La table ronde qui s'en est suivie en présence de MM Christian Despont, chef des sports à Watson Actu, animée par Philippe Charmoy a permis d'aborder les différents enjeux dont les médias sportifs doivent faire face de nos jours. L'apéritif a donné lieu à un réseautage riche et des échanges chaleureux.

Les 6 derniers mois ont été riches et animés et la COREB, au travers de ses actions a contribué à créer des ponts entre les différents acteurs de la région tout en étant à l'écoute du monde économique et institutionnel.

(S.14) Je vous en avais déjà parlé lors de la précédente AG, un de mes objectifs est d'augmenter la visibilité de la COREB notamment en communiquant de manière régulière sur les dossiers que nous traitons.

Nous avons une évolution favorable du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux et principalement sur LinkedIn, média professionnel que nous souhaitons privilégier à l'avenir. Au niveau d'un vecteur plus populaire, soit Facebook, la COREB publie environ 6 posts par mois ce qui représente plus d'une publication par semaine. On constate que notre site internet est également fréquemment visité puisque nous comptons 8'500 visiteurs à ce jour. A côté

de cela, nous avons publié cette année 5 Newsletter qui sont envoyées à plus de 800 destinataires.

Cette année, l'équipe opérationnelle de la COREB a traversé une période de transition et de reconstruction. Nous avons accueilli en octobre dernier, Mme Aurélie Egger en tant que collaboratrice administrative à 60%. Je me réjouis de cette nouvelle force vive afin de développer avec l'équipe les nouvelles missions qui sont confiées à la COREB. J'en profite ici pour remercier les collaborateurs de la COREB pour la souplesse et l'agilité qui leur ont été demandées cette année. Je remercie également que le Comité Directeur qui m'a toujours adressé un soutien qui m'est très précieux et qui me donne la confiance nécessaire à la poursuite de nos missions.

6. Réflexion stratégie COREB

Un point de situation sur la stratégie, le rôle, la mission et le fonctionnement de la COREB est présenté par M. Nicolas Kilchoer. Différentes séances ont eu lieu afin de définir les quatre domaines d'action spécifiques (DAS). Ils ont été arrêtés en date du 1^{er} juillet 2022 et sont les suivants :

- **Développement économique régional** : en effet, il s'agit du cœur de la COREB et les statuts mentionnent qu'on doit faire du développement économique régional pour le bien de la population au sens large ;
- **Aménagement du territoire** : compétence clé pour pouvoir construire un avenir, son territoire doit être maîtrisé. Le PDR doit être terminé en trouvant la meilleure solution à l'heure actuelle selon les règlements vaudois et fribourgeois ;
- **Mobilité** : sans mobilité il y a moins d'attractivité. Cette commission est extrêmement importante au sein de la COREB, celle-ci travaille de manière très intense depuis 12 ans avec des thématiques très importantes ;
- **Projets transversaux intercantonaux** : ce DAS est à disposition du Comité Directeur ou des organes désignées de la COREB afin de mettre une mission, que l'on estime indispensable. Ce DAS sera utilisé selon les besoins et l'actualité.

Rappel de la mission de la COREB : **soutient et encourage** les entreprises, les communes et les institutions broyades afin de favoriser un **développement régional harmonieux et durable**.

Elle crée des ponts entre les **acteurs de la Broye intercantonale** pour mener des actions dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, ainsi que dans d'autres projets d'intérêt régional.

Le Président de la COREB, M. Nicolas Kilchoer, présente la nouvelle structure de direction de la COREB. Le processus a démarré au printemps dernier avec une séance du groupe de travail afin de décider de la gouvernance. Beaucoup de travail a été fourni afin de présenter l'organigramme. La structure proposée pour l'avenir est projetée (cf. page 19).

Les deux secrétaires régionaux auront pour rôle de couvrir les 4 DAS et d'accompagner les deux associations régionales. Mme Losey Mosimann est pressentie comme secrétaire régionale et le second poste de secrétaire régional(e) a été mis au concours. Il y aura à la fois la couverture fribourgeoise et vaudoise mais également la couverture de la région de la

Broye. La décision suivra en début d'année 2023 lors d'une Assemblée générale extraordinaire et les statuts seront modifiés en conséquence.

M. Max Blaser, Syndic de Villarzel demande si les projets de statuts seront soumis aux communes ? M. Nicolas Kilchoer répond par l'affirmative. Le nécessaire sera fait avant la date de la prochaine assemblée et les statuts seront soumis avec l'invitation à l'AG.

M. Claude Rüttimann, Syndic de Sévaz pose la question suivante : au niveau opérationnel, deux secrétaires régionaux, comment sera faite la répartition des travaux ? En duo ? De manière complémentaire ? M. Nicolas Kilchoer répond que le/la secrétaire régional-e de l'ARBV à moins de compétences délégués par le canton et qu'il/elle aura, dès lors, plus d'implications dans les domaines d'actions stratégiques de la COREB.

M. Julien Tüscher, Vice-Syndic de Surpierre a une question sur le processus d'adoption des nouveaux statuts qui seront soumis aux Communes pour discussion. Est-ce que ceux-ci devront passer devant les législatifs ? Il lui est répondu que non et que le préavis du SCom n'est pas requis.

7. Budgets 2023, présentation et approbation

En préambule, il faut savoir que le budget 2023 est réalisé au plus près de nos besoins pour l'année prochaine. En effet, la COREB est toujours dans une période de transition car ses domaines d'activités stratégiques ont été redéfinis et il s'agit maintenant de déterminer quelles actions seront entreprises afin d'atteindre les objectifs stratégiques. Le budget est le reflet de la réorientation des missions de la COREB et il nous permet de réduire, pour l'année 2023, les cotisations des communes. Je tiens à préciser que la présentation du budget a été légèrement modifiée afin de correspondre aux nouvelles orientations stratégiques de la COREB.

Dans la perspective des activités projetées pour l'année 2023, les charges du personnel sont réduites en raison de 2 facteurs : la recomposition de l'équipe dont la moyenne d'âge s'est abaissée et un modèle de direction revu ainsi que la prise en compte de l'entrée en fonction du nouveau membre de la direction durant le 1 trimestre 2023, engendrant dès lors quelques réductions de coûts sur cette rubrique.

- Le remboursement forfaitaire pour séance est réduit car 2 commissions vont être dissoutes, les jetons de présences relatives à ces commissions sont donc supprimés ;
- DAS projets transversaux - il s'agit d'une nouvelle rubrique dans le budget à qui on a attribué un budget de fonctionnement de CHF 20'000.- pour l'année 2023 ;
- Au niveau du DAS Mobilité, le budget prévoit un montant de CHF 6'000.- pour l'Action Mobilité, CHF 30'000.- pour l'étude du réseau cyclable régional qui devrait être initiée en 2023 et CHF 10'000.- pour le GT régional et la task force ;
- Les réflexions menées dans le cadre de la stratégie ont montré la volonté de renforcer le développement économique régional. C'est pourquoi, ce poste est augmenté de CHF 14'000.- par rapport au budget 2022 pour atteindre une enveloppe de CHF 29'000.- en 2023.
- Le budget de la Commission tourisme est à zéro compte tenu qu'à l'avenir, la COREB ne s'impliquera plus dans ce domaine et que la commission va être dissoute ;

- Au niveau des actions dans le cadre de la Commission agroalimentaire, aucun budget n'est attribué sur cette ligne car les actions sont planifiées et budgétées dans le DAS développement économique régional ;
- Au niveau des actions Commission politique, le budget est à zéro car il s'agit à ce niveau de séances d'information et de coordination qui sont pris en charge par le budget de fonctionnement de la COREB ;
- En ce qui concerne les actions Commission santé social, le budget est à zéro compte tenu que la COREB ne va plus s'impliquer dans ce domaine ;
- Les tâches relatives au fonctionnement sont réduites au niveau du budget de CHF 25'600. Les réductions principales touchent aux frais de télécommunication et internet. De plus, nous avons fait l'acquisition, en 2022 d'un outil informatique intégré et avons acquis la majorité des modules cette année. Dans ce domaine, une réduction de CHF 6'300.- est liée à la démission de la COREB à Région Capitale Suisse ;
- Au niveau des charges relatives à la promotion, le budget comprend CHF 50'000.- pour le Comptoir Broyard et un montant de CHF 40'000.- pour l'accompagnement dont nous bénéficions pour la stratégie et la communication. Sur ce point, nous avons notre habituelle participation de CHF 60'000.- pour le technopôle.

Produits :

- Les produits du personnel diminuent proportionnellement aux charges du personnel qui viennent d'être présentées ;
- Les participations des associations ARBV et Ascobroye diminuent en raison de la réduction de cotisation à CHF 8.50/habitant pour l'année 2023, qui est une année de transition. Le niveau de la cotisation sera adapté aux besoins des activités opérationnelles pour les prochaines années tout en respectant le plancher maximal de CHF 11.-/habitant.
- Les subventions cantonales ne changent pas en 2023 et s'élèvent à CHF 163'200.- pour la partie VD et CHF 18'700.- pour la partie FR ;
- Les autres produits de fonctionnement sont constitués de la refacturation à swiss aeropole, Rose de la Broye, la Codeb pour les différents travaux administratifs, de la participation des Membres Privés et de la subvention du canton de VD pour le PDR ;

Le total des produits se monte à CHF 1'026'207.- pour un total des charges de CHF 1'137'210.- générant un résultat négatif de CHF 111'003.-.

Le budget 2023 est approuvé à la majorité des membres présents avec une opposition. Le Président adresse ses remerciements pour la confiance témoignée.

M. Serge Carrard, Syndic de Châtillon, pose la question suivante : avec la nouvelle stratégie, en 2024, la cotisation s'élèvera à combien par habitants ? M. Nicolas Kilchoer répond que ce ne sera pas plus que ce qui a été voté il y a deux ans, soit au maximum CHF 11.-/habitant.

8. Dissolution de Commissions

Il s'agit de la conséquence de la réforme lancée en début d'année 2022 avec une analyse de fonctionnement de la COREB. Il est proposé de radier des statuts de la COREB, les commissions « santé social » et « tourisme ». En effet, il est estimé que ces commissions ne sont pas une mission prioritaire que la COREB doit soutenir au vu des 4 DAS qui vont être menés par celle-ci.

La dissolution des commissions « santé social » et « tourisme » est approuvée à l'unanimité par les membres présents. La radiation de ces deux commissions sera prise en compte dans la révision des nouveaux statuts de la COREB et un courrier informant la dissolution de celles-ci, sera adressé aux membres desdites commissions.

Le maintien ou non de la Commission déchets sera traité en 2023. Dans l'intervalle, un changement de personne au sein de cette commission est à faire valider par l'assemblée présente. M. Joseph Borcard, Conseiller communal, remplacera Mme Carole Raetzo. **La nomination de M. Joseph Borcard à la Commission déchets est approuvée par acclamation.**

9. Membres privés : adhésions & démissions

Adhésions

- Commune Agence, Domdidier
- Dénériaz SA, Estavayer-le-Lac
- Authenticite.ch, Estavayer-le-Lac

Démissions

- MaxCars SA, Domdidier
- EBL Telecom SA, Estavayer-le-Lac

Quelque 258 membres ont adhéré à la COREB à ce jour. **Toutes les demandes d'adhésion sont approuvées par acclamations unanimes.**

10. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée et la partie statutaire est donc terminée. L'assemblée est levée à 21h05.

2^{ème} partie (cf présentation)

L'avenir approvisionnement énergétique

M. Jacques Mauron, Directeur général du Groupe E

* * *

Le Président remercie M. Mauron pour la présentation de la 2^{ème} partie, Mme Mélanie Costinas pour l'organisation et l'accueil sur le site d'AgriCo ainsi que la Commune de St-Aubin pour les vins offerts. Il invite l'assistance à partager l'apéritif qui est offert par la COREB et souhaite encore une excellente fin de soirée aux participants.

Pour l'Assemblée générale de la COREB
Aurélie Egger



Au nom de la COREB
Président : Nicolas Kilchoer



Vice-Président : Olivier Piccard



Secrétaire régionale : Christel Losey Mosimann



Annexe : I Présentation AG COREB

Annexe I



COREB

CORDIALE BIENVENUE

• DISTRIBUTION DES BULLETINS DE VOTE •

□ Rue de Savoie 1, CP 84
CH 1530 Payerne
☎ +41 (0)26 663 90 80
✉ info@coreb.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COREB

JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

SITE AGRICO, SAINT-AUBIN

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 23 juin 2022

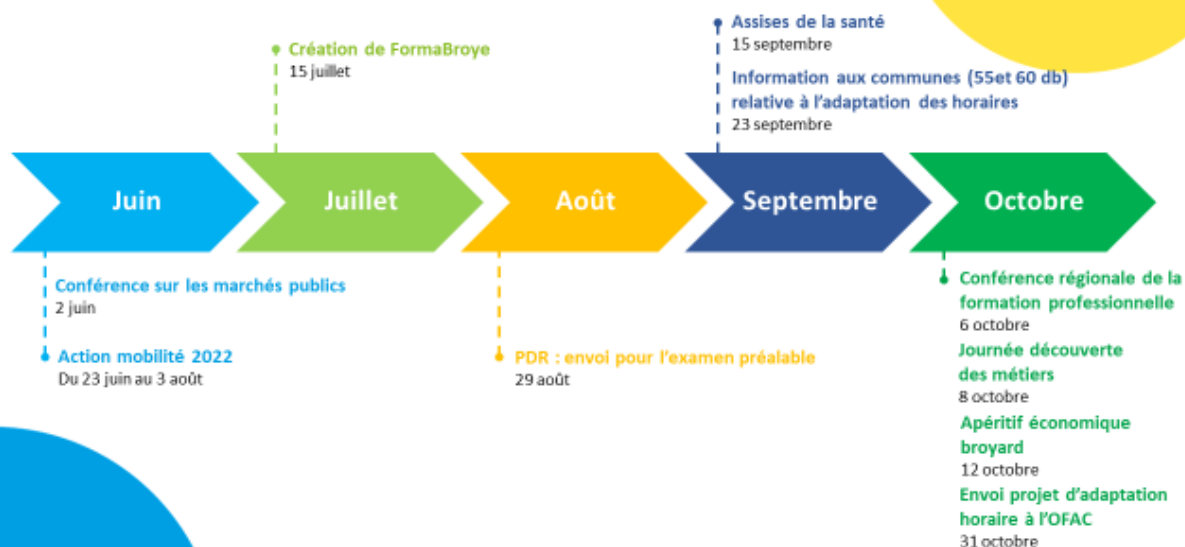
M. Nicolas Kilchoer

3. Message de la Présidence

M. Olivier Piccard

4. Message de la Directrice ad intérim

Mme Christel Losey Mosimann



Conférence sur les marchés publics



COREB

CONFÉRENCE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

2 JUIN 2022, SALLE D'ÉTUDE DU CO DE EUGY FR



Action mobilité 2022



431

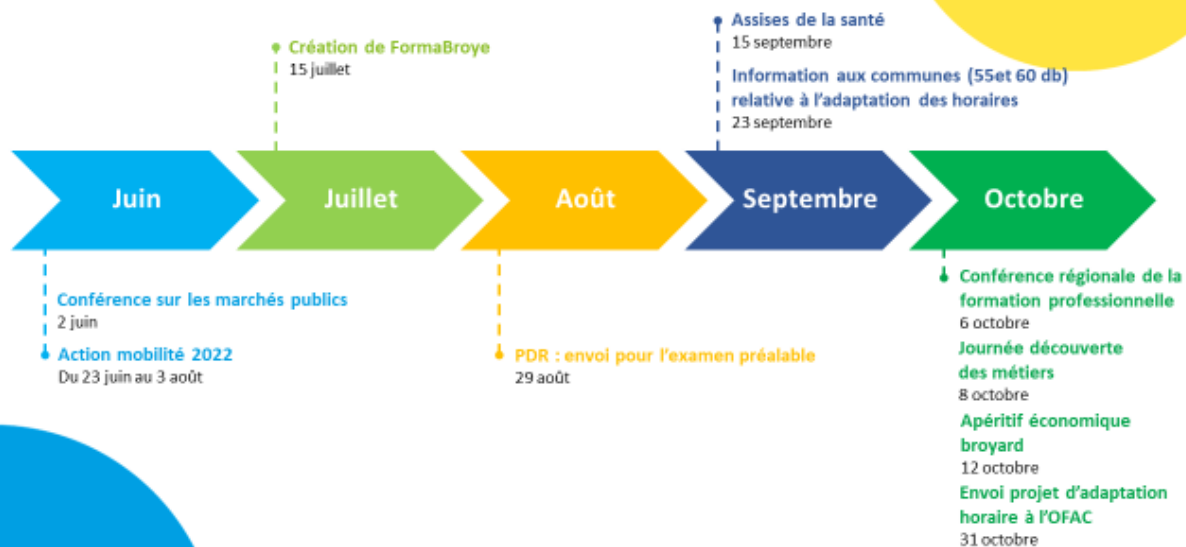
abonnements

demi-tarif

découverte

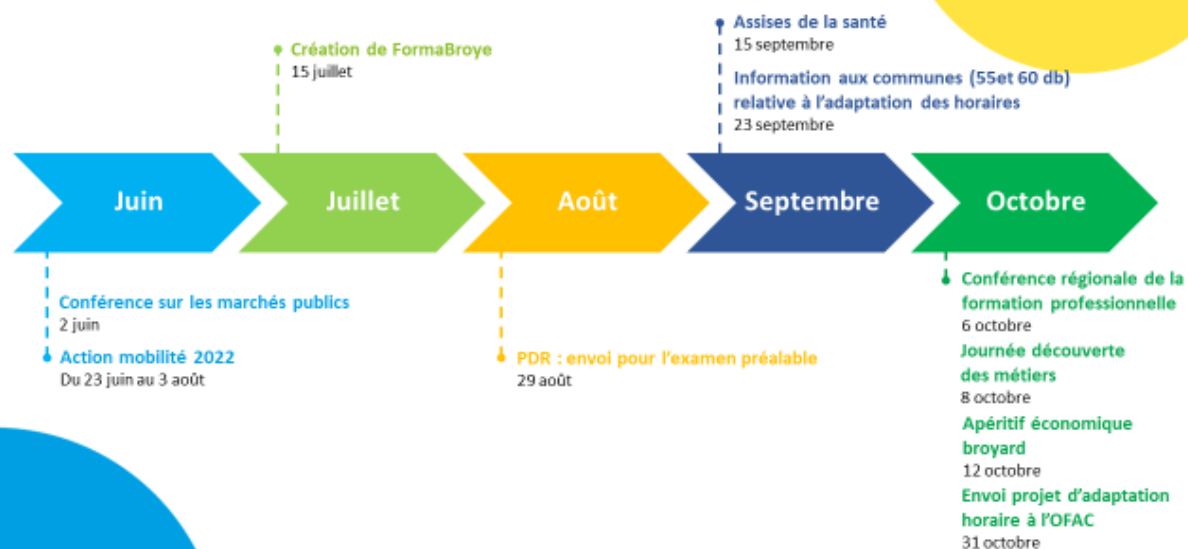
vendus





Assises de la santé





Conférence régionale de la formation professionnelle Journée découverte des métiers





La Coreb communique...

Réseaux sociaux



- + 95 abonnés
- 61 publications



- + 60 abonnés
- 42 publications



- + 193 abonnés
- 27 publications



Site internet

- 8'494 visiteurs
- 26'123 pages vues



Newsletter

- 5 Newsletters
- + 800 destinataires



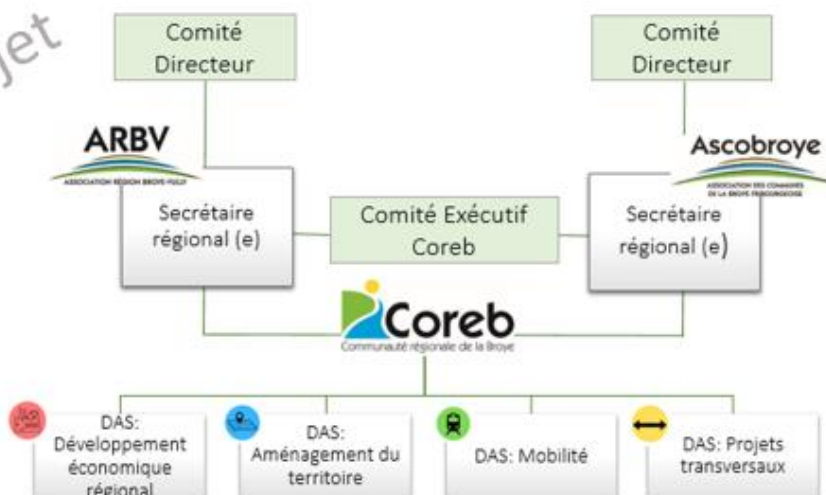
N'hésitez pas à vous abonner à nos réseaux sociaux et à notre Newsletter

La COREB **soutient et encourage** les entreprises, les communes et les institutions broyardes afin de favoriser un **développement régional harmonieux et durable**.

Elle crée des ponts entre les **acteurs de la Broye intercantonale** pour mener des actions dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, ainsi que dans d'autres projets d'intérêt régional.



Projet



5. Budget 2023, présentation et approbation

Mme Christel Losey Mosimann

CHARGES	Budget 21	Budget 22	Budget 23	Différence 22-23
Charges de personnel	752'280	772'080	690'160	-81'920
Remboursement forfaitaire pour séance	31'000	32'000	23'000	-9'000
DAS: projets transversaux			20'000	20'000
DAS: mobilité	17'000	50'000	46'000	-4'000
DAS: développement économique régional	10'000	15'000	29'000	14'000
DAS: aménagement du territoire			60'000	60'000
Commission tourisme	45'000	45'000		-45'000
Conseil des jeunes broyards	5'000	5'000	5'000	-
Actions commission agroalimentaire	10'000	15'000	-	-15'000
Actions commission politique	1'000	5'000	-	-5'000
Actions commission santé social	5'000	5'000	-	-5'000
Charges relatives au fonctionnement	127'850	139'650	114'050	-25'600
Charges relatives à la promotion	211'000	155'000	150'000	-5'000
Total	1'215'130	1'238'730	1'137'210	-101'520

PRODUITS	Budget 21	Budget 22	Budget 23	Différence 22-23
Produit de personnel	104'280	106'980	88'160	-18'820
Participation ARBV	481'459	491'062	385'619	-105'442
Participation ASCOBROYE	365'200	372'911	294'227	-78'683
Subvention cantonale vaudoise	163'200	163'200	163'200	-
Subvention cantonale fribourgeoise	17'500	18'700	18'700	-
Autres produits de fonctionnement	65'700	86'950	76'300	-10'650
Total	1'197'339	1'239'803	1'026'207	-213'596
Résultat	17'791	1'073	-111'003	

La perte budgétée en 2023 sera absorbée par l'augmentation du capital, due au bénéfice projeté 2022 et ainsi qu'à la dissolution de 2 provisions :

- «Programme NPR» pour CHF 21'980.00
- «Actions tourisme» pour CHF 40'000.00

Compte COREB au 01.01.2022

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	ACTIFS	905'504.87	975'701.27	2	PASSIFS	809'932.02	918'137.65
100	Liquidités et titres	822.40	822.40	240	Provisions	622'577.84	630'077.84
100.01	Caisse principale	822.40	822.40	240.01	Provision pour "programme NPR"	21'980.00	29'480.00
102	Banques	904'681.47	913'256.62	240.02	Provision pour site internet et informatique	19'000.00	19'000.00
102.01	BCV Courant - 0279	252'275.17	260'848.32	240.03	Provision pour plan directeur régional	100'000.00	100'000.00
102.02	BCV Placements - 6963	829.50	829.50	240.04	Provision pour études et projets	90'000.00	90'000.00
102.03	BCF Epargne Bonus - 4507	400'477.85	400'477.85	240.05	Provision pour actions d'intégration et jeunesse	9'897.84	9'897.84
102.04	BCV Caisse - 1475	1'000.00	1'000.00	240.06	Provision pour actions de promotion	20'000.00	20'000.00
102.05	BCF Club - 1203	249'999.15	249'999.15	240.07	Provision pour actions transports	45'000.00	45'000.00
120	Marchandise	1.00	1.00	240.08	Provision pour actions tourisme	40'000.00	40'000.00
120.01	Livre "D'une Rive à l'Autre"	1.00	1.00	240.10	Provision pour projets d'infrastructures culturelles	270'000.00	270'000.00
139	Autres comptes transitoires	0.00	61'622.25	240.11	Provision pour Promotion apprentissage	6'700.00	6'700.00
139.01	Produits à recevoir	0.00	59'352.35	250	Passifs transitoires	0.00	158'269.25
139.02	Charges payées d'avance	0.00	2'269.90	250.01	Charges à payer	0.00	158'269.25
				280	Capital / Privé	187'354.18	129'790.56
				280.01	Compte de capital	187'354.18	129'790.56
					Différence (capital)	95'572.85	
					Différence précédente (capital)		57'563.62
		905'504.87	975'701.27			905'504.87	975'701.27

BUDGET COREB 2023							
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de personnel	104 282.00		104 282.00		104 282.00		104 282.00
436.01 Rémunération sur salaire AVSL AL APIS AG	34 500.00		34 500.00		34 500.00		34 500.00
438.02 Rémunération sur salaire LPP	38 000.00		38 000.00		38 000.00		38 000.00
438.03 Rémunération sur salaire LAA + AM	11 000.00		11 000.00		11 000.00		11 000.00
438.05 Rémunération AP	22 280.00		22 280.00		22 280.00		22 280.00
438.06 Rémunération d'assurance	0.00		0.00		0.00		0.00
Divers produits de fonctionnement	1 000 000.00		1 111 137.35		1 132 823.00		938 947.00
437.01 Intérêts bancaires	200.00		80.00		250.00		200.00
438.01 Rémunération administrative	29 000.00		32 412.35		30 000.00		34 000.00
Travaux administratifs fleur de la Broye SA	0.00		0.00		0.00		0.00
Travaux administratifs Covid	0.00		0.00		0.00		0.00
Travaux administratifs suite enquête SA	10 000.00		18 412.35		17 000.00		21 000.00
440.08 Part des recettes sans affectation	100.00		20 000.00		20 100.00		0.00
440.02 Drapeaux	100.00		0.00		0.00		0.00
440.07 Subvention plan directeur régional	-		0.00		0.00		0.00
441.01 Subvention cantonale vaudoise - LAPE	81 000.00		81 000.00		81 000.00		81 000.00
441.02 Subvention cantonale vaudoise - LPE	81 000.00		81 000.00		81 000.00		81 000.00
441.03 Subvention cantonale tribougeuse - NPI	17 500.00		18 750.00		18 750.00		18 750.00
442.01 Participation ARPV	487 458.00		487 458.00		491 062.00		385 919.00
CHAF 8.30.00/ab. 43/815/ab. du 31.12.2021	487 458.00		487 458.00		491 062.00		385 919.00
442.02 Participation ASSOBROYE	360 200.00		360 200.00		372 911.00		294 227.00
CHAF 8.30.00/ab. 34/815/ab. du 31.12.2021	360 200.00		360 200.00		372 911.00		294 227.00
442.07 Participation membres privés	38 400.00		37 100.00		36 600.00		36 500.00
470.01 Produits extraordinaires	0.00		0.00		0.00		0.00
Prélèvements sur provision(s)	-		0.00		-		-
480.01 Prélèvements sur provisions	-		0.00		-		-
BUDGET 2021	1 777 111.00		5 796 612.00		1 273.00		1 111 993.00
Excédent : produits vs charges	1 210 130.00	1 197 336.00	1 181 931.81	1 218 465.43	1 238 730.00	1 238 803.00	1 137 216.00
Charges de personnel	762 280.00		759 004.30		772 080.00		990 760.00
Charges relatives aux DAS	124 000.00		119 500.00		172 000.00		183 000.00
Charges relatives au fonctionnement	527 660.00		132 762.11		138 900.00		114 000.00
Charges relatives à la promotion	211 000.00		179 000.00		155 000.00		150 000.00
Portes extraordinaires	0.00		0.00		0.00		0.00
Crédits de provisions	0.00		0.00		0.00		0.00
Produits de personnel	104 282.00		104 282.00		104 282.00		104 282.00
Divers produits de fonctionnement	1 000 000.00		1 111 137.35		1 132 823.00		938 947.00
Prélèvements sur provision(s)	-		0.00		-		-

6. Dissolution des Commissions

M. Nicolas Kilchoer

- Commission santé sociale
- Commission tourisme

Commission déchet

M. Joseph Borcard, conseiller communal
remplacera Mme Carole Raetzo

7. Membres privés

M. Nicolas Kilchoer

Commune Agence
Domdidier

Dénériaz SA
Estavayer-le-Lac

Andréas Dutli
Estavayer-le-Lac

- MaxCars SA, Domdidier
- EBL Telecom SA, Estavayer-le-Lac



258 membres privés au total

8. Propositions individuelles et divers

M. Nicolas Kilchoer

2^{ème} partie, présentation sur :

L'avenir approvisionnement énergétique

M. Jacques Mauron, Directeur général du Groupe E

Merci de votre attention!

**Merci à Mme Mélanie Costinas pour l'organisation et
l'accueil sur le site d'AgriCo !**

Merci à la commune de St-Aubin pour les vins servis à l'apéro !

